

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier une note d'analyse formulant des propositions sur :

Cybersécurité*, l'urgence d'agir

Sous l'effet conjugué du développement du cyberespionnage, de la cybercriminalité et de la militarisation du cyberspace, les **attaques informatiques se multiplient et se complexifient**. Parallèlement, des usages nouveaux liés à la mobilité (smartphone, tablette) créent des **vulnérabilités** dans les systèmes d'information et le développement en cours et à venir de **l'Internet des objets va étendre ces menaces au monde réel**.

Si la création et le développement de **l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)** depuis 2009 témoignent d'une **prise de conscience politique** de ces questions, le niveau de protection des organisations et des particuliers reste trop faible. **Les attaques informatiques menacent la compétitivité économique et la souveraineté nationale**.

- Le coût financier de la cybercriminalité a atteint en 2012 les **110 Mds\$** (le trafic de drogues a représenté 288 Mds\$)
- **63%** des entreprises de plus de 200 salariés ont formalisé une politique de sécurité de l'information, mais seulement **14%** d'entre elles évaluent systématiquement les impacts financiers des incidents de sécurité
- **50 milliards d'objets** devraient être connectés à Internet en 2020
- Seulement **38% des Français** sont conscients que le téléchargement d'applications et d'utilitaires sur *smartphones* et tablettes est un facteur de risque

Le Centre d'analyse stratégique formule **quatre propositions destinées à élever le niveau de cybersécurité** :

1. **Renforcer les exigences de sécurité imposées aux opérateurs d'importance vitale (OIV)**, sous le contrôle de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).
2. **Développer et mettre à la disposition des petites et moyennes entreprises des outils simples** pour gérer les risques.
3. **Élargir les missions de l'ANSSI** pour accompagner le développement de l'offre française de solutions de cybersécurité.
4. **Revoir le cadre juridique** afin de conduire, sous le contrôle de l'ANSSI et d'un comité d'éthique *ad hoc*, des expérimentations sur la sécurité des logiciels et les moyens de traiter les attaques.

Retrouvez l'intégralité de la note et le détail des propositions sur
<http://www.strategie.gouv.fr/Les-notes-d-analyses>

*Le préfixe "cyber" se réfère, dans son acception actuelle, aux systèmes d'information. Ainsi, le terme "cybersécurité" doit-il être compris comme la sécurité des systèmes d'information.



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
centredanalysestrategie



@Strategie_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.